



# Fontenay-Saint-Père

N° 29 - Novembre 2024

*Au Fil de Fontenay*

Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

Au détour d'une promenade, en empruntant la rue de la Grenouillère, vous avez peut-être déjà remarqué, la fresque qui orne la façade de l'atelier technique.

Elle a été réalisée grâce à l'opération UMO (Un Mur une Œuvre) initiée et financée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise. Elle consiste à proposer à des artistes différents des murs du territoire comme support d'expression.

Nous avons candidaté auprès de la CU, avec pour objectif principal, d'intégrer au mieux dans son environnement naturel le bâtiment industriel de la rue de la Grenouillère.

Finalement, cette fresque réalisée sur l'atelier technique s'avère être une véritable œuvre d'art qui met en lumière les symboles clés de notre village (la ruralité, l'eau, le chat, notre appartenance au Vexin Français...).

Un grand merci à Mr Alexandre Sarrat du collectif « Ma touche perso » pour sa créativité et la qualité de sa réalisation, à Mme Emily Evano de la Direction culture de la Communauté Urbaine pour son implication efficace et tenace dans la finalisation de notre projet.

La Communauté Urbaine, Grand Paris Seine & Oise consent également des investissements d'ampleur sur notre territoire, aussi bien dans les domaines de la voirie, l'alimentation en eau ou encore l'éclairage public. Vous retrouverez tous les détails dans ce Fil.

Enfin et pour terminer ensemble cette année, je serai ravi de vous accueillir sur la place de la mairie, le vendredi 6 décembre pour notre traditionnelle illumination du sapin de Noël ... une belle manière de lancer les festivités de fin d'année avec le marché de Noël, les chants des enfants et bien d'autres surprises !

Bien à vous tous.

Thierry Jorel



# Ça s'est passé à Fontenay-St-Père



Fête de la musique

22 juin



Fête des prix - 28 juin



Foire à tout

Accueil des nouveaux arrivants & Remise des cartes électeurs



5 mai



24 mai

**Bal du 14 juillet**



**Théâtre "Le contraire de l'inverse"**



**7 septembre**

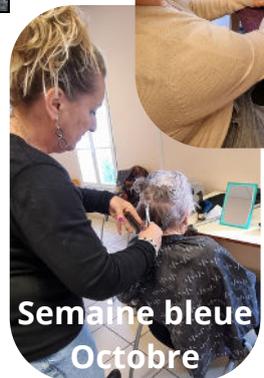
**Food truck Hamburger - 14 juin**



**Sortie CCAS à Camembert - 11 septembre -**



**Fête de la Saint-Denis  
5/6 octobre**



**Semaine bleue  
Octobre**

**Les Chaparleurs :  
Le K Samantha - 15 & 16 juin**



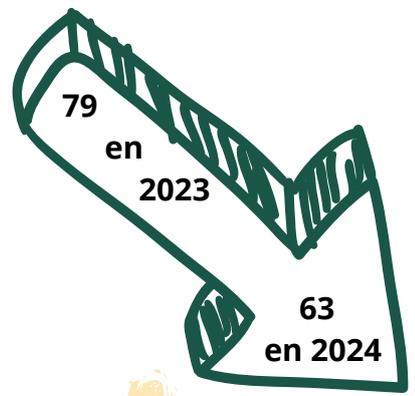
**Instants de partage - 20 septembre**



**Commémoration du 11 novembre**



**Rentrée 2024 / 2025**  
**63 élèves**



**Mme BEAUFILS**  
26 Elèves  
(5 PS / 10 MS / 11 GS)

**Mme BRITES**  
15 Elèves  
(6 CP / 9 CE2)

**Mr NIOCHE (Directeur)**  
22 Elèves  
(9 CE1 / 6 CM1 / 7 CM2)

**COMPLÈTENT L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE**

Mme BARRÉ - ATSEM  
Mme SEYMOUR - AESH

**PÉRISCOLAIRE**

Angélique  
Adeline  
Blandine  
Manon



Dans le cadre du voyage scolaire organisé en janvier 2025 à Super-Besse en Auvergne, le Conseil Municipal a décidé de prendre à sa charge le transport. Ce montant de 3 800 € représente une réduction de 100 € par enfant sur le coût du séjour.

Nous leur souhaitons un très bon séjour à la montagne.

**Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2025 sont ouvertes.**

**Les parents peuvent les effectuer dès à présent en Mairie**

**PERMANENCE DEVOIRS FAITS**

Pour la 4ème année, le collège Jacques Cartier d'Issou propose la "Permanence Devoirs Faits" pour ses collégiens. Elle permet aux élèves d'être accompagnés par un professeur du collège afin de faire leurs devoirs. Les séances se déroulent le lundi dans la salle de réunion de la maison Claude Delorme. (Inscriptions auprès du collège).



**PÉRISCOLAIRE**



On ne change pas une équipe qui gagne : L'équipe du Périscolaire reprend également le chemin de l'école et prend en charge vos enfants lors de la garderie, cantine et étude surveillée. Cette année scolaire sera sur le thème de "Stitch" pour le plus grand plaisir des enfants !

**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Suite au départ de 3 jeunes conseillers devenus collégiens, 3 nouveaux conseillers les remplaceront : Reine, Gabin et Souhayl. Bienvenue à eux ! L'été fut l'occasion de réaliser une des demandes du CME : décorer les sanitaires de l'école. Quelques artistes en herbe de tout âge ont pris le pinceau afin d'y ajouter un peu de couleur que les enfants ont pu apprécier dès la rentrée !





Réfection de la chaussée et des trottoirs avec création d'espaces fleuris rue de la Grenouillère



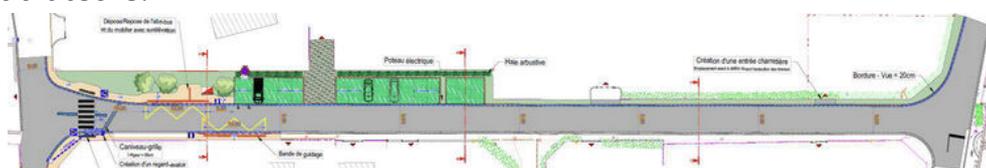
Réhabilitation du réservoir d'eau potable rue de Meulan



Éclairage Public : Déploiement du LED, réfection des candélabres et ajout de points lumineux supplémentaires place la Mairie.



Pour assurer un confort optimal tout en minimisant la consommation d'énergie à l'école maternelle, remplacement des menuiseries, création de volets et pilotage à distance des radiateurs.



Prochains travaux en début d'année :

- Requalification de la rue de la Grange Dême
- Mise aux normes de l'accessibilité à l'arrêt de bus à l'église
- Réfection de la Corvée
- Installation de bancs



Toujours dans un souci d'embellissement de notre village, nous avons intégré des jardinières rue de la Grenouillère, des aménagements paysagers sont prévus autour du local technique et à la Grange Dême .



Dès le mois de mars, débutera la dernière phase d'engazonnement des allées du cimetière.

**Nous rappelons que l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite**





Notre commune s'est portée candidate et a été retenue afin de participer à la 4ème édition d' " *Un Mur, Une Oeuvre* " initié par GPSEO depuis 2019. L'objectif : " *faire rayonner l'art dans l'espace public pour le rendre accessible à tous* " .

Le centre technique municipal se situant à proximité du « poumon vert », la commune a souhaité que la fresque se fonde dans l'environnement comme " *un îlot de verdure en plein cœur du village* " .

**Le choix s'est porté sur "Ma touche perso", alias Alexandre Sarrat.**

Artiste du Val d'Oise, il a découvert le street art à 14 ans, dans une usine désaffectée toute proche de chez ses parents. Commence alors l'ivresse de la liberté, celle de s'exprimer sur un mur sans avoir de cadre. Quelques années plus tard, il est sollicité pour réaliser des fresques pour des particuliers et professionnels."

"A l'occasion d'une promenade rue de la Grenouillère, allez découvrir sur le mur de façade du local technique la fresque réalisée par Alexandre Sarrat dans le cadre du Projet "Un mur Une œuvre" promu par GPS&O.

Au sein d'un décor verdoyant, un cours d'eau s'écoule doucement, une rainette se tient sur le bord à côté de la Croix Pattée; un chat, dans son costume d'arquebusier tient fièrement une torche illuminant le tableau.

En collaboration avec l'artiste, le conseil municipal a souhaité que cette fresque tienne compte des principales caractéristiques du village :

- l'eau, élément incontournable de Fontenay-Saint-père,
- Un paysage verdoyant et fleuri synonyme de notre ruralité,
- une rainette pour la rue de la Grenouillère,
- la croix Pattée symbole de notre appartenance au Vexin,
- Sans oublier le chat... animal emblématique de Fontenay

Nous remercions Mr Sarrat pour cette très belle réalisation ainsi que Mme Evano de GPS&O qui nous a accompagnés dans ce projet.



Présentation de la fresque aux habitants du village en présence de l'artiste





## Le site internet fait "peau neuve" !



D'ici fin d'année, un nouveau site internet sera mis en place. Le site actuel n'étant plus adapté à la technologie d'aujourd'hui, la Municipalité a donc décidé de mettre en place un site plus moderne, plus convivial.



Les rubriques seront inchangées, l'objectif est de ne pas changer vos habitudes, que vous retrouviez facilement ce dont vous avez besoin.



Les abonnés à la Newsletter ne seront pas obligés de se réabonner. Nous incitons ceux qui ne se sont pas encore abonnés à faire la démarche !

Il est possible que certaines rubriques ne soient pas encore alimentées ; notre fournisseur ne pouvant reprendre l'exhaustivité de nos articles, nous devons les ressaisir...

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.



### LA LOI POUR UNE RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE DU 7 OCTOBRE 2016 INTRODUIT DES MODIFICATIONS MAJEURES CONCERNANT LES LOCATIONS TOURISTIQUES :

Désormais, toutes les locations touristiques, qu'il s'agisse de la résidence principale ou secondaire, devront disposer d'un numéro d'enregistrement à 13 chiffres à publier dans l'annonce.

Toute personne qui offre en location une ou plusieurs chambres d'hôtes ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable sur le site DECLALOC' .

Pour tous renseignements : <https://gpseo.fr/article/location-touristique-ou-hebergement-saisonnier-tout-savoir-sur-la-taxe-sejour-communautaire>



### RAPPEL DES RÈGLES POUR LES PROPRIÉTAIRES DE RUCHES

Les ruchers peuplés doivent être placés à une distance minimum de la voie publique, des propriétés voisines. Dans les Yvelines, l'arrêté préfectoral interdit la présence de ruches à moins de 20 mètres des routes et des habitations et de 100 mètres des établissements collectifs (école, hôpital)

Ne sont assujetties à aucune prescription de distance les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie vive ou sèche, sans solution de continuité. Ils doivent avoir une hauteur de deux mètres au-dessus du sol et s'étendre sur au moins deux mètres de chaque côté de la ruche.

Dans tous les cas, la possession de ruches exige la déclaration de leur nombre et de leur emplacement, même l'apiculteur particulier est dans l'obligation de déclarer chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, sa ou ses ruches.

Déclaration en ligne : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>



## BALADE THERMIQUE DANS LES RUES DE FONTENAY-ST-PÈRE

MERCREDI 11 DÉCEMBRE À 19H

Animation gratuite / Inscription auprès de GPSEO  
([contact@energies-solidaires.org](mailto:contact@energies-solidaires.org) / 01 39 70 23 06)

Par où la chaleur s'échappe-t-elle ? C'est quoi un pont thermique ? Depuis 2012, Énergies Solidaires organise des balades thermiques animées par les conseillers France Rénov' équipés de caméras thermiques. En parcourant un trajet défini au préalable, les conseillers aident à déceler, de manière pédagogique, les forces et faiblesses des logements, les défauts d'isolation et les déperditions thermiques des bâtiments. Les conseillers présents analyseront les images thermographiques et répondront aux questions concernant l'isolation des bâtiments et la rénovation énergétique.

Il s'agit d'une animation de sensibilisation et non pas d'audits énergétiques personnalisés (aucune intrusion dans les jardins et autres parties privatives, pas de diagnostics individualisés).



DEPUIS LE 1ER OCTOBRE 2024,

### LES CONDITIONS DE COLLECTE ONT ÉVOLUÉ !

Depuis plusieurs années, GPS&O travaille à la réorganisation des collectes des déchets. En ligne de mire : l'optimisation des moyens de collecte, l'harmonisation de l'offre de service proposée aux habitants et une meilleure maîtrise des dépenses dans un contexte d'augmentation constante des coûts de la collecte des déchets.

Désormais, pour notre commune, les services de collecte des déchets sont :

- Collecte des ordures ménagères 1 fois par semaine le lundi dans l'après-midi
- Collecte des emballages papiers : tous les 15 jours le mardi dans l'après-midi
- Un accès aux 11 déchetteries pour déposer encombrants, déchets végétaux....
- Distribution de composteurs et mise à disposition de broyeur pour la gestion des déchets végétaux
- Les verres sont à déposer au stade communal dans la benne dédiée.



La communauté urbaine a lancé l'application "Info déchets GPSEO", un nouvel outil numérique pour tout savoir sur vos services déchets en temps réel et à votre adresse :

- Les consignes de tri
- Le calendrier des collectes
- Les informations sur les déchèteries
- Les points de collecte à proximité
- Tout savoir sur le compost et les biodéchets
- Les notifications : rappels de collecte et alertes



**Dernier rappel : vous devez impérativement rentrer vos poubelles. Dans le cas contraire, elles seront considérées comme dépôts sauvages et seront retirées de la voie publique.**



## Enquête publique Contribuez à l'avenir du Parc : votre avis compte !

Du 30 septembre au 15 novembre 2024 s'est déroulée l'Enquête publique relative à la révision de la Charte du Parc naturel régional du Vexin français 2040, en vue du renouvellement de classement de son territoire en Parc naturel régional.

Retrouvez tous les documents et modalités sur notre page dédiée :

> <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/revision-charte/enquete-publique>

ou directement sur le registre numérique :

> <https://www.registre-numerique.fr/revision-charte-pnr-vexin>

## Collecte sapin



Comme chaque année après les fêtes, vous pourrez déposer vos sapins de Noël rue de Meulan (stade communal).

Les dates seront communiquées prochainement via "Panneau Pocket" et sur notre site internet



## Votre Participation est Essentielle !

Nous souhaitons vous informer que notre village participera au recensement national qui se déroulera prochainement.

Cet événement revêt une grande importance pour l'avenir de notre village.

Pourquoi le recensement est-il crucial ?

### Obtenir des Subventions

Le recensement permet à notre commune de mieux comprendre ses besoins et de définir des priorités. Les données collectées et traitées par l'INSEE sont essentielles pour obtenir des subventions de l'État, ce qui nous aide à financer des projets locaux, comme l'amélioration des infrastructures, le développement de services publics et d'autres initiatives qui profitent à tous.

### Aucun impact sur les Impôts

Nous tenons à rassurer chacun d'entre vous : le recensement n'aura aucun impact sur vos impôts. Les informations recueillies ne sont utilisées qu'à des fins statistiques et ne modifient pas votre situation fiscale.

### Obligation Légale

Participer au recensement est une obligation légale. Chaque foyer doit répondre aux questions des agents recenseurs, qui sont formés et tenus à la confidentialité. Votre collaboration est donc essentielle pour garantir une représentativité fidèle de notre village.

Comment se déroulera le recensement ?

Les agents seront munis d'une carte d'agent recenseur et passeront dans les foyers du 16 janvier au 15 février 2025 pour collecter les données nécessaires. Nous vous encourageons à leur fournir les informations demandées et à poser des questions si vous en avez.

Votre voix compte ! Ensemble, assurons un avenir meilleur pour notre village.

*Merci de votre coopération.*



## BLUES SUR SEINE

LE 12 NOVEMBRE À 20H30  
À L'ÉGLISE SAINT-DENIS  
DE FONTENAY-SAINT-PÈRE



En première partie du concert, les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école de Fontenay-Saint-Père ont interprété les chants appris en classe sous la direction de François-Nicolas Ranucci.



### Concert de Bird Box

BIRD BOX, c'est l'alchimie subtile des voix, des guitares et des percussions. Lumineuse et généreuse entre modernité et tradition, la musique de Bird box délivre une folk singulière imprégnée de soul vibrante et magnétique. Cette hydre à 5 têtes dévoile des compositions raffinées, aux mélodies accrocheuses arrangées collectivement, dans un style hybride quasi acoustique. Un univers métissé et une plume ciselée d'où naissent des chansons puissantes et intimes.



Merci à Monseigneur Crepy et au Père Alain qui ont permis que cette année le festival retrouve sa place dans notre belle église Saint Denis.

### ENCART PUBLICITAIRE

### BULLETIN MUNICIPAL

**Vous êtes une entreprise,  
un artisan et désirez insérer un  
encart publicitaire dans notre  
prochain Bulletin Municipal ?  
Nous vous invitons à contacter  
la Mairie pour en connaître les  
modalités et déposer votre  
annonce.**

La « boîte aux lettres du Père Noël », passage obligé pour les listes de cadeaux, va être installée début décembre devant la Mairie.



Les enfants, rédigez et venez y déposer vos lettres afin que vos rêves de cadeaux se réalisent, le jour de Noël, au pied du sapin.

Bien sûr, le Père Noël prendra le temps de vous répondre, n'oubliez pas de noter votre adresse !

## Vos Prochains Rendez-vous

### Novembre

- 11 - Mairie  
=> Commémoration du 11 novembre
- 12 - Mairie  
=> Blues sur Seine "Bird Box"
- 16 - Fontenay amitiés  
=> Belote
- 18 - Conseil Municipal des enfants
- 23 - ADJ  
=> Beaujolais Nouveau

### Décembre

- 05 - Fontenay amitiés  
=> Repas de Noël
- 06 - Mairie / Comités des fêtes  
=> Illumination sapin de Noël  
=> Instants de partage  
=> Marché de Noël
- 07 - Comités des fêtes  
=> Téléthon
- 20 - Mairie/CCAS  
=> Colis de Noël des anciens
- 22 - Les chasseurs  
=> Repas de Noël

### Janvier

- 11 - Fontenay amitiés  
=> Assemblée générale
- 12 - Mairie/CCAS  
=> Repas des anciens
- 25 - Mairie  
=> Voeux du Maire



# FONTENAY

*Saint-Père*



## MARCHÉ DE NOËL

16 H 30 - 21 H

**16h30**

Gouter, crêpes, boissons : 2€  
Clown sculpteur de ballons  
"Linki Pan"  
Atelier maquillage (APEF)

**18h**

Illumination  
du sapin de Noël  
et chants  
des enfants de l'école



- **Biscuits Regali** Rochers aux amandes, cookies bio
- **Champagne Bailly**
- **Domaine de Vauléard** Fromage, miel, confitures...
- **Epicez la Vie** Epicerie fine itinérante
- **Ferme des champs verts** Dérivés de fraises - Aincourt
- **Fournil de la Bergerie** Pains bios, Villarceaux
- **Macarons de Laurent** Faits maison
- **Mademoiselle Chocolat** Boutiques éphémères - Juziers
- **Miel de Jérémie** Apiculteur, miel, cosmétiques, bougies
- **Les délices d'Auvergne** Produits du terroir, charcuteries, fromages, viande de Salers...
- **Le Relais des mers** Huîtres, crevettes, poissons...

### ARTISANS, CRÉATEURS, PRODUCTEURS

- **Albums, Cartes** Créations de Lauriane
- **AllauCreative** Moulages mains et pieds
- **APEF** (Parents d'élèves) Vente de Fleurs
- **Macréatou** Objets uniques en résine et époxy
- **Sacs Créations** de Jacky Caddous
- **Les voyages de Sandie** Artisanat Népalais, écharpes., plaids, objets

Le Père Noël  
sera là !

*BUNETTE*

*Vin-CHARD*

*SOUPE DE POTIRON*